

Sujet : [INTERNET] Avis d'enquête publique de Berrac

De : Louis <louis.louis2@orange.fr>

Date : 01/10/2022 11:30

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur,

Je ne comprends pas comment un projet photovoltaïque de cette envergure peut s'implanter aussi près du village de Berrac avec un risque avéré de dévalorisation du patrimoine immobilier (selon observation 28), un risque potentiel pour la sécurité des habitants (risque incendie selon observation 13) et un risque éventuel de requalification du site de Berrac en "site dégradé" par les Monuments historiques pouvant induire la désinscription du site de son inventaire (selon observation 9).

Bien cordialement

Louis.